



*Network Rail veut que les chemins de fer soient aussi sûrs que possible.*

*Pour cela, nous avons besoin de votre aide*

*Ce dépliant est un guide des mesures que vous devez prendre avant d'entreprendre votre voyage puis lorsque vous êtes sur la route afin d'éviter d'entrer en collision avec un pont de chemin de fer de faible hauteur.*



### Tableau de conversion pour la hauteur des véhicules

| PIEDS/POUCES | MÈTRES |
|--------------|--------|
| 16'-6"       | 5,00   |
| 16'-0"       | 4,85   |
| 15'-6"       | 4,70   |
| 15'-0"       | 4,55   |
| 14'-6"       | 4,40   |
| 14'-0"       | 4,25   |
| 13'-6"       | 4,10   |
| 13'-0"       | 3,95   |
| 12'-6"       | 3,80   |
| 12'-0"       | 3,65   |
| 11'-6"       | 3,50   |
| 11'-0"       | 3,35   |
| 10'-0"       | 3,05   |

### Pour nous contacter

Si vous souhaitez recevoir des informations complémentaires, veuillez nous écrire à :  
**Network Rail**  
 1 Eversholt Street  
 London NW1 2DN

Ou contacter notre service d'assistance téléphonique 24h/24 **08457 11 41 41**

Ce dépliant peut également être téléchargé, en anglais et traduit en d'autres langues, depuis notre site web [networkrail.co.uk](http://networkrail.co.uk)

## Prévention des collisions avec les ponts



*Guide pour les chauffeurs de poids lourds*

*Pour des voyages plus sûrs par la route et par le rail*

## Avant de partir, assurez-vous de :

- connaître la hauteur et la largeur de votre véhicule et de sa charge
- afficher la hauteur du véhicule dans votre cabine
- préparer votre itinéraire de sorte à éviter les ponts de hauteur limitée



## Sur la route

N'oubliez pas que la hauteur de votre véhicule peut changer quand vous réglez la sellette d'attelage ou quand vous déchargez ou rechargez votre remorque.

**Lorsque vous approchez d'un pont, vérifiez que la hauteur de votre véhicule et de sa charge est inférieure à la dimension indiquée sur les panneaux annonçant le pont.**

- Obéissez toujours aux panneaux indiquant la hauteur des ponts sur votre trajet.
- Les chemins étroits mènent souvent à des ponts bas, évitez-les dans la mesure du possible.
- Seuls les systèmes de navigation GPS qui traitent les ponts bas comme des points d'intérêt tracent des itinéraires qui évitent ces ponts.
- N'utilisez jamais un téléphone portable tenu en main au volant. C'est interdit par la loi.

**Arrêtez-vous et cherchez un autre itinéraire si :**

- Vous vous écarterez de l'itinéraire prévu en raison d'une déviation.
- Votre route est bloquée par un pont qui est plus bas que la hauteur de votre véhicule et de sa charge.

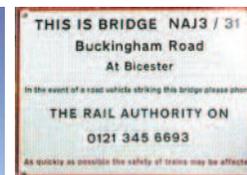


## Comprendre les panneaux indiquant la hauteur limite des ponts :

- Ces panneaux sont placés avant les ponts pour indiquer la hauteur maximum de véhicule autorisée lorsque la hauteur du pont est inférieure à 5 m (16'6").
- Les dimensions sont toujours indiquées en pieds (') et en pouces (")
- Il peut arriver que les dimensions figurent également en mètres sur le panneau, en particulier sur les routes menant aux ports de ferrys.
- Les panneaux de limite de hauteur peuvent être circulaires ou triangulaires :



- Si votre véhicule ou sa charge est plus haut que la dimension indiquée sur le panneau d'un pont, vous ne devez pas aller plus loin que ce panneau.
- Il est possible que vous voyiez des panneaux d'avertissement et des panneaux de déviation avant d'arriver au pont bas (voir ci-dessous, à gauche).
- Avant certains ponts, il y a des panneaux qui s'allument et affichent un message si votre véhicule est trop haut pour passer sous le pont (voir ci-dessous, au milieu).



## Ponts en arche

La hauteur limite du véhicule peut être indiquée par des lignes blanches sur la route et par des repères sous forme de 'cage de but' sur le pont.

Il peut y avoir une ou plusieurs 'cages de but', indiquant les différentes hauteurs à l'intérieur de l'arche. Tant que la hauteur de votre véhicule est inférieure à la plus grande limite de hauteur indiquée, conduisez votre véhicule sous la 'cage de but' centrale afin de passer le pont en toute sécurité.

## Heurter un pont peut être dangereux

**Si vous heurtez un pont, vous risquez :**

- d'être tué ou gravement blessé.
- de causer la mort ou des blessures graves à d'autres usagers de la route ou des chemins de fer.
- de provoquer le déraillement d'un train.
- d'endommager la charge et/ou votre véhicule, de vous retrouver coincé et peut-être de perdre votre emploi.
- d'entraîner de graves perturbations et retards dans la circulation routière et ferroviaire locale.

## En cas de collision avec un pont, vous devez procéder comme suit :

- 1ère étape :** Appeler le numéro qui se trouve sur la plaque fixée sur le pont, donner la référence du pont (par exemple NAJ3 / 31) et l'emplacement (par ex. Buckingham Road, Bicester – voir à gauche).
- 2ème étape :** Signaler à la police que vous avez heurté le pont en composant le 999.
- 3ème étape :** Signaler à votre employeur que vous avez heurté un pont.
- 4ème étape :** Maintenir le public à distance et ne pas déplacer votre véhicule